Avertissements agricoles

PUBLICATION PÉRIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de Recettes de la D.R.A.F.
C.C.P. Montpellier 5238-12 G

BULLETIN DESTINE AUX AGRICULTEURS DU LAURAGAIS, DU RAZES ET DE LA PIEGE
REDIGE EN COLLABORATION AVEC LES TECHNICIENS DES GVA ET DES COOPERATIVES

N° 28 C DU 25 JUIN 1990

GRANDES CULTURES N°8

PHOMOPSIS DU TOURNESOL

* Les premiers symptômes de la maladie sont observables. (projections du mois de mai)

* De nouvelles projections d'ascospores ont été notées dans la semaine du 18 au 23 juin. (protection à réaliser)

- Parcelles tardives, accessibles avec le tracteur, TRAITEZ dès réception du présent avis.

- **Parcelles au delà du "stade limite passage tracteur".** Vous pouvez réaliser la protection soit à l'aide d'un enjambeur si vous pouvez disposer d'un tel matériel, soit par voie aérienne. Consultez à ce sujet votre coopérative.

Les traitements sont à réaliser de préférence avant la pleine floraison du tournesol.

PROTEGEZ VOS CULTURES

1) PARCELLES DEJA TRAITEES :

a) Si la protection a été réalisée à l'aide de **CORBEL ou CORBEL DUO** Traitez à l'aide de : **PELTAR FLO .... 7 l/ha**
ou PUNCH C .... 0,8 l/ha

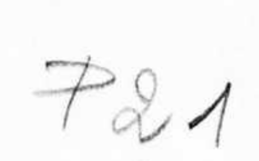
b) Première protection réalisée à l'aide de **PELTAR ou de PUNCH C**. Choisissez la solution **CORBEL ou CORBEL DUO**.

2) PARCELLES NON TRAITEES :

a) accessible avec le tracteur **CORBEL ou CORBEL DUO - PUNCH C ou PELTAR**
b) voie aérienne **PELTAR FLO à 7 l/ha + Huile adjuvante.**

NB - Il est déconseillé de traiter deux fois la même culture avec CORBEL ou CORBEL DUO.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
ÉDITION DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. 67 92 41 42





Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD